

<https://www.ricochets.cc/Acte-XVII-des-Gilets-Jaunes-France-Le-zbeul-aux-portes-des-temples-de-la.html>



Acte XVII des Gilets Jaunes, France : Le zbeul aux portes des temples de la consommation - 9 mars 2019

- Les Articles -

Publication date: lundi 11 mars 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

A Montpellier (Hérault), plus de 1500 personnes ont pris les rues pour ce 17e samedi après-midi d'affilée. Une fois encore, le McDonalds qui fait l'angle sur la Comédie avec la rue de la Loge a été attaqué par des individus cagoulés. Ils ont défoncé le rideau de fer à coups de masse. Une fois que les flics ont repoussé le cortège offensif, des CRS se sont positionnés devant l'accès endommagé pour protéger le restaurant durant tout le reste de l'après-midi. Des banques (et leurs dabs), des abribus et distributeurs de la TAM et des panneaux publicitaires ont été détruits. Des affrontements ont eu lieu avec les CRS, notamment sur le cours Gambetta, à Plan Cabanes, aux Arceaux, avenues de Toulouse et Georges Clemenceau, avec à plusieurs endroits des pluies de merde qui sont tombées sur les gendarmes mobiles qui protégeaient le préf ou des groupes de bacqueux aux abords de la manifs.



Ce sont des flics en civil « qui ont infiltré les casseurs et procédé à 15 interpellations, notamment pour « feux volontaires de poubelles, jets de cocktails Molotov et bris de glace d'un abri bus de la TaM », selon un bilan provisoire. Parmi les gardes à vue figure un des présumés auteurs du saccage du McDo ».



Les quinze individus ont été placés en garde à vue (certains d'entre eux y étaient encore ce dimanche 10 mars dans la soirée), tous visés par le délit de « participation volontaire à un groupe en vue d'exercer des violences », et

individuellement pour un « jet de cocktail Molotov sur des policiers de la compagnie départementale d'intervention (CDI 34) », « six tirs tendus d'engins pyrotechniques » en direction des flics, un « jet de cacatov devant la préfecture de l'Hérault sur les gendarmes mobiles », « outrage et rébellion sur des agents dépositaires de l'autorité publique », « dégradations volontaires de biens publics et privés (vitrines de banques et DAB) », ainsi que « non respect de l'interdiction de participation à la manifestation, à la suite de jugements récemment rendus par le tribunal correctionnel de Montpellier ».



Quatre flics auraient été blessés durant cette manif : l'un d'eux s'est tordu la cheville, d'autres ont été brûlés à l'avant-bras et aux mains par des jets de cocktails Molotov. Tous se porteront partie civile dans les procès à venir et seront présents dans la salle du tribunal pour les audiences de comparution immédiate de lundi après-midi. (Métropolitain, 10 mars 2019)

A Nantes (Loire-Atlantique), les Gilets Jaunes voulaient fuir le centre-ville surprotégé et agir ailleurs : des appels à bloquer des centres commerciaux avait notamment circulé parmi les gilets jaunes. Pour ce samedi, ils ont jeté leur dévolu sur le centre commercial Atlantis, à Saint-Herblain.

Après avoir été évacués du rond-point d'Armor vers 13 h et une brève tentative d'occupation du périphérique, plus de 300 personnes se sont repliées vers le théâtre Onyx, toujours à Saint-Herblain, rue James-Cook. L'établissement culturel fait face au centre commercial Atlantis où les forces de l'ordre protègent les entrées. Quelques affrontements ont eu lieu et des barricades de chariots ont été érigées dans les allées de la zone commerciale. Le jeu du chat et de la souris entre flics et manifestants s'est poursuivi tout l'après-midi, au milieu des consommateurs, imperturbables, qui vauquaient à leurs activités habituelles. La route 2X2voies reliant Nantes à Saint-Nazaire a également été bloquée.

Un petit groupe a réussi à pénétrer dans les allées du centre commercial dans l'après-midi. Les policiers ont

rapidement mis fin à cette intrusion, qu'ils cherchaient à éviter depuis le début de la manifestation. Des jets de Cacatov sur les forces de l'ordre auraient été constatés à cette occasion.



À 19 h, selon la préfecture, douze manifestants ont été interpellés par les policiers au fil de ce rassemblement qui a rassemblé environ trois cents personnes. Aucune dégradation majeure n'a été déplorée dans les commerces. Quelques dégâts sont en cours de recensement le long de la quatre-voies vers Saint-Nazaire. À 19 h, la manifestation est complètement terminée. Les forces de l'ordre restent massées en nombre sur le rond-point d'Armor pour éviter son occupation. (Ouest France, 9 et 10.03.2019)

A Quimper (Finistère), plus de 800 personnes ont pris part à la manif régionale non-déclarée. En tout, selon la préfecture du Finistère, ce sont neuf personnes qui ont été interpellées samedi. Trois d'entre eux étaient toujours en garde à vue dimanche après-midi. À partir de 16 h, les gendarmes mobiles et les policiers du commissariat positionnés devant la préfecture ont été la cible de jets de pierres, de bouteilles, de panneaux de circulation : « des pierres de ballast, prises sur la voie de chemin de fer. Mais aussi des cocktails Molotov, des panneaux de signalisation, des bouteilles, des boulons, de la peinture... énumère la préfecture. Un blessé (à la jambe) et plusieurs contusionnés sont à déplorer parmi les forces de l'ordre. » Le centre-ville, à proximité de la préfecture et sur l'autre rive de l'Odet, a vécu au rythme des charges menées par les forces de l'ordre pour repousser les manifestants agressifs. La vitrine d'une banque (agence de la BNP Paribas) a été brisée.



La préfecture va demander au procureur de la République « d'engager des poursuites contre la personne (identifiée) responsable de l'organisation de cette manifestation non-déclarée » (Ouest France, 9 et 10.03.2019).

A Bordeaux (Gironde), « cinq femmes et dix hommes, dont deux mineurs, ont été placés en garde à vue pour, principalement, « participation à un attroupement en vue de commettre des violences ou dégradations » et « détention de matériel offensif », à savoir des projectiles pouvant être jetés sur les forces de l'ordre, en marge de

l'acte 17 des gilets jaunes à Bordeaux, samedi. Plusieurs l'étaient encore ce dimanche matin, le parquet devant décider des suites à donner à ces procédures. La majorité de ces personnes ont été arrêtées à partir de 18h30-19heures, alors que la manifestation, qui s'était déroulée dans le calme et avait évité soigneusement la place Pey-Berland où des heurts avaient éclaté les week-ends précédents, venait de se finir. Un groupe de manifestants, dont certains ne portaient pas de gilets jaunes mais des capuches et cagoules leur masquant le visage, a voulu poursuivre et a tenté de rejoindre l'hyper-centre. Ils ont été rapidement dispersés par les forces de l'ordre dans le quartier des Quinconces. Sur l'un des gardés à vue, une bouteille contenant des excréments a été retrouvée. » (Sud Ouest, dim 10 mars 2019)

A Caen, les flics ont interpellé douze personnes. Sur les douze interpellées, neuf ont été placées en garde à vue. Toutes ont été relâchées avec des mesures alternatives. Les mesures alternatives peuvent être par exemple un rappel à la loi ; une amende ou une demande de réparation en cas de dégâts occasionnés et avérés.

A Rouen (Seine-Maritime), le centre commercial des Docks 76 a été fermé durant une trentaine de minutes samedi après-midi. Trois vitrines et une porte ont été brisées. Plus tard, un cortège est remonté rue Jeanne d'Arc. Les manifestants ont démonté des panneaux de protection installés devant des agences bancaires avant de les incendier. La préfecture dénombre quatre interpellations pour incendie volontaire et six interventions des sapeurs-pompiers, uniquement pour éteindre les divers incendies.